



Lorraine,
Alsace,
Champagne-Ardenne,
Franche-Comté



Les cas-types ovins viande du Grand Est

ACTUALISATION ÉCONOMIQUE 2015

Les 9 cas-types présentés dans ce document couvrent une grande part de la diversité des systèmes de production ovins viande présents dans les régions de l'Est de la France. Ils fournissent des repères technico-économiques essentiels pour élaborer un projet de développement ou d'installation en élevage ovin. Ils permettent aussi de positionner les résultats d'un élevage par rapport à des objectifs de production. Les performances retenues sont accessibles avec une bonne maîtrise des techniques de production et sont proches de celles observées dans les fermes du dispositif INOSYS Réseaux d'élevage ovins viande du Grand-Est.

UN CAS-TYPE : DÉFINITION

Un cas-type décrit le fonctionnement et traduit les résultats d'un système d'exploitation géré de manière optimisée. Il est viable économiquement, vivable en travail et reproductible. Le tableau ci-dessous regroupe les 9 systèmes d'exploitation avec une variabilité du contexte de production et de la taille de la troupe.

Tableau 1 : 9 systèmes de production ovins viande

Source : INOSYS Réseaux d'élevage ovins d'Alsace, Lorraine, Champagne-Ardenne et Franche-Comté

Exploitation	Cas-type	Caractéristiques	Contexte
Herbagère spécialisée en production ovine	HO1	Un chef d'exploitation avec de la main-d'œuvre saisonnière (1,3 UTH) sur 75 ha de SAU avec 630 brebis de race lourde	Un système ovin spécialisé avec une production d'agneaux d'herbe
	HO3	Sur 60 ha, un chef d'exploitation (0,7 UTH) avec 300 brebis de race rustique et une activité complémentaire extérieure	Exploitation située en zone montagne vosgienne, un atelier d'agneaux d'herbe en vente directe
	HO4	2 UTH (un couple ou un chef d'exploitation et un salarié) sur 170 ha de SAU avec 1 000 brebis de race lourde	Un atelier ovin de grande taille avec 65% d'agneaux d'herbe et 35% de bergerie
Herbagère avec atelier ovin complémentaire	HLO2	Un couple avec de la main-d'œuvre saisonnière (1,9 UTH) sur 120 ha de SAU avec 375 brebis et 41 vaches laitières (250 000 l lait)	Un atelier ovin d'agneaux d'herbe en complément d'une production laitière
	HBVO	1,5 UTH (un couple ou un chef d'exploitation et un salarié) sur 100 ha de SAU avec 250 brebis et 52 vaches allaitantes (vente de broutards)	Un atelier ovin d'agneaux d'herbe en complément d'un système bovin viande naisseur
Polyculture élevage ovin	PO	1,5 UTH (un couple ou un chef d'exploitation et un salarié) sur 150 ha (46% d'herbe) avec 550 brebis de race lourde	Un atelier ovin d'agneaux d'herbe (40%) et de bergerie (60%) en complément d'un atelier de cultures de vente
Céréalière avec élevage ovin	CVO1 prolifique	2 chefs d'exploitation en GAEC sur 250 ha de SAU, avec 500 brebis en race prolifique	La troupe ovine valorise les 45 ha d'herbe, avec une production d'agneaux de bergerie
	CVO2	1,5 UTH (un couple ou un chef d'exploitation et un salarié) sur 170 ha avec 400 brebis de race lourde	Un atelier d'agneaux de bergerie valorise une surface en herbe (35 ha)
	CVO2 intensif	1,5 UTH (un couple ou un chef exploitant et un salarié) sur 170 ha avec 400 brebis de race lourde	Un atelier d'agneaux de bergerie valorise une petite surface en herbe (20 ha) impliquant un achat de fourrage obligatoire

LE PROFIL DES EXPLOITATIONS SUIVANT LE SYSTÈME DE PRODUCTION

Exploitations herbagères

Elles se caractérisent par une forte proportion d’herbe dans la SAU, avec une conduite extensive des surfaces fourragères et un chargement inférieur à 1,3 UGB/ha SFP. A l’exception de l’exploitation de montagne, la main-d’œuvre est composée d’un couple ou d’un exploitant et d’un salarié.

Exploitation de polyculture élevage

Située en zone de plaine à potentiel céréalier moyen, cette exploitation a 46% de ses surfaces en herbe. Les deux périodes d’agnelage (octobre-novembre et mars-avril) permettent d’optimiser la valorisation de l’herbe.

Exploitations céréalières

Exploitations de grande taille avec une forte proportion de cultures de vente et quelques parcelles en herbe obligatoire. Les ovins permettent de valoriser les surfaces en herbe et de conforter un emploi salarié.

Tableau 2 : Profil des exploitations

Source : INOSYS Réseaux d’élevage ovins d’Alsace, Lorraine, Champagne-Ardenne et Franche-Comté

Exploitation	Cas-type	UTH	SAU (ha)	Cultures de vente (ha)	SFP (ha) H + ME*	Herbe (% SAU)	Nbre brebis	Nbre vaches	Chargement UGB/ha
Herbagère spécialisée en production ovine	HO1	1,3	75	0	75	100	630	-	1,3
	HO3	0,7	60	0	60	100	300	-	0,7
	HO4	2	170	20	150	88	1 000	-	1,1
Herbagère avec atelier ovin complémentaire	HLO2	1,9	120	15	95+9,5	79	375	41 VL	1,2
	HBVO	1,5	100	0	100	100	250	52 VA	1,2
Polyculture élevage ovin	PO	1,5	150	81	69	46	550	-	1,25
Céréalière avec élevage ovin	CVO1 prolifique	2	250	205	45	18	500	-	1,7
	CVO2	1,5	170	135	35	21	400	-	1,8
	CVO2 intensif	1,5	170	150	20	12	400	-	3,2

* H + ME : Herbe + Maïs Ensilage

LES RÉSULTATS TECHNIQUE-ÉCONOMIQUES

Tableau 3 : Les résultats techniques de l’atelier ovin

Source : INOSYS Réseaux d’élevage ovins d’Alsace, Lorraine, Champagne-Ardenne et Franche-Comté

Exploitation	Cas-type	Nb brebis	Période agnelage	Pro-lificité	Mortalité agneaux	Product. numérique	Product. Pondérale (kg/EMP)	Poids carc. agnx	Concentré total (kg/EMP)
Herbagère spécialisée en production ovine	HO1	630	Mars-avril	168%	14%	128%	27 kg	19,6 kg	106 kg
	HO3	300	Fév-mai	132%	12%	116%	21 kg	19,4 kg	96 kg
	HO4	1 000	Oct-nov Mars-avril	158%	13%	131%	23 kg	18,5 kg	138 kg
Herbagère avec atelier ovin complémentaire	HLO2	375 + 41 VL	Mars-avril	164%	13%	136%	27 kg	19,1 kg	128 kg
	HBVO	250 + 52 VA	Mars-avril	167%	15%	134%	29 kg	19,1 kg	87 kg
Polyculture élevage ovin	PO	550	Oct-nov Mars-avril	156%	11%	127%	24 kg	18,8 kg	171 kg
Céréalière avec élevage ovin	CVO1 prolifique	400	Sept-oct Déc-fév	208%	17%	165%	29,8 kg	18,6 kg	261 kg
	CVO2	400	Oct-nov Janv-mars	155%	9%	132%	25 kg	18,9 kg	194 kg
	CVO2 intensif	400	Oct-nov Janv-fév	155%	9%	132%	25 kg	18,9 kg	268 kg

Définitions

- **Taux de prolificité** Σ Agneaux nés \times 100 / Σ mise bas.
- **Taux de mortalité agneaux** Σ Agneaux morts (y compris avortons) \times 100 / Σ Agneaux nés (y compris avortons)
- **Productivité numérique « zootechnique »** Σ Agneaux élevés \times 100 / Femelles destinées à la reproduction
- **Effectif Moyen Pondéré (EMP)** Correspond au nombre de brebis et agnelles de plus de 6 mois présentes en moyenne sur l'année (Σ effectif fin mensuel / 12).
Pour chaque mois, l'effectif fin = effectif début + achats + renouvellement - ventes - pertes
- **Productivité pondérale** Productivité numérique « zootechnique » \times Poids moyen agneaux de boucherie vendus
- **Kg concentrés/EMP** Concentrés achetés et prélevés / EMP

Pour les systèmes herbagers, l'obtention des résultats escomptés passe par une bonne maîtrise de la conduite du pâturage influençant les quantités de concentré consommées. Ce sont des systèmes sensibles aux aléas climatiques (production d'herbe et gestion sanitaire), bénéficiant depuis quelques années de cours attractifs. De plus, ce type d'exploitation agricole nécessite moins d'investissement en bâtiment d'élevage.

Tableau 4 : Les résultats économiques 2015

Source : INOSYS Réseaux d'élevage ovins d'Alsace, Lorraine, Champagne-Ardenne et Franche-Comté

Exploitation	Cas-type	Marge brute/ brebis	EBE*	EBE/ Produit brut	Disponible/ UTH en croisière	Annuités/ EBE en croisière	Annuités/ EBE à l'installation	Produit brut	Charges globales	CO* % PB	CS* % PB
Exploitation herbagère	HO1	120 €	64 301 €	46%	35 363 €	29%	35%	140 996 €	76 696 €	25%	29%
	HO3	95 €	29 475 €	44%	29 764 €	29%	45%	66 467 €	36 992 €	25%	30%
	HO4	102 €	76 768 €	36%	24 378 €	36%	60%	215 478 €	138 710 €	30%	34%
Herbagère bovins-ovins	HLO2	116 €	69 500 €	35%	23 068 €	37%	61%	197 467 €	127 967 €	32%	33%
	HBVO	125 €	53 779 €	40%	24 203 €	32%	70%	134 423 €	80 644 €	22%	38%
Polyculture élevage	PO	88 €	72 298 €	35%	30 206 €	37%	61%	207 612 €	135 314 €	34%	31%
Exploitation céréalière	CVO1 prolifique	95 €	123 427 €	33%	37 347 €	39%	59%	374 869 €	251 442 €	35%	32%
	CVO2	85 €	78 948 €	32%	30 947 €	41%	62%	250 214 €	171 266 €	35%	33%
	CVO2 intensif	61 €	81 292 €	30%	30 868 €	43%	61%	269 145 €	187 854 €	39%	31%

*Excédent Brut d'Exploitation (EBE) = Produit brut total – charges opérationnelles – charges de structure hors amortissement et frais financiers

*CO = charges opérationnelles ; CS = charges de structure hors amortissement et frais financiers

L'année 2015 est marquée par une stabilité du prix des grandes cultures, une augmentation du prix des agneaux d'herbe de l'ordre de 3 % et un prix des aliments achetés qui continu de diminuer (entre 5 et 7 % pour le concentré et entre 10 et 14 % pour les complémentaires azotés). Le prix de vente de la viande bovine est en baisse (moins 3 % pour les vaches et JB). En production laitière, après une hausse de 7 % en 2014, le prix du lait est en forte baisse en 2015 (moins 15% par rapport à 2014).

Les résultats économiques des systèmes herbagers spécialisés sont en hausse, avec une marge brute qui progresse de 7 à 10 % (hors perte d'aides du second pilier) et un EBE de 4 à 9 %. Les systèmes mixtes avec du lait sont les plus impactés par la conjoncture, avec un EBE qui baisse de 16 %. Les systèmes avec cultures et production d'agneaux de bergerie ont des résultats en net hausse pour l'atelier ovin (la marge brute progresse de plus de 10 %) et un EBE en hausse également de 6 à 11 %. En moyenne, l'efficacité économique s'améliore de 1 point.

Les écarts de disponible par UTH entre les systèmes cultures et élevage sont faibles, avec une efficacité économique plus forte pour l'élevage (40 % en moyenne en élevage contre 32 % pour les systèmes de polycultures-élevage).

Cas-type HO1

EN ZONE HERBAGÈRE, UN SYSTÈME OVIN SPÉCIALISÉ AVEC UNE PRODUCTION D'AGNEAUX D'HERBE

A partir d'une troupe de 630 brebis en race lourde (Texel)



Une exploitation de 75 ha de SAU tout en herbe. Les terres sont de bonne qualité, peu séchantes. La main-d'œuvre est composée de 1,3 UTH. Ce type d'exploitation se rencontre avec un chef d'exploitation et de la main-d'œuvre complémentaire pour les agnelages.

FONCTIONNEMENT DE LA TROUPE

Une troupe de 687 brebis de race lourde, avec un agnelage en mars/avril (609 mises bas). Les mises bas des agnelles ont lieu mi-avril.

Les résultats de reproduction tiennent compte des spécificités de la race Texel : avec un poids moyen des agneaux de 20 kg de carcasse en race pure, une mortalité de brebis plus importante à l'agnelage (7%), les agnelles sont mises en reproduction avec un bélier Charollais. Le choix des éleveurs est de regrouper les mises bas sur un seul agnelage pour des contraintes de travail. Les brebis vides ne sont pas mises en repasse. Malgré une fertilité moyenne, le poids des agneaux permet d'obtenir une bonne Productivité Pondérale.

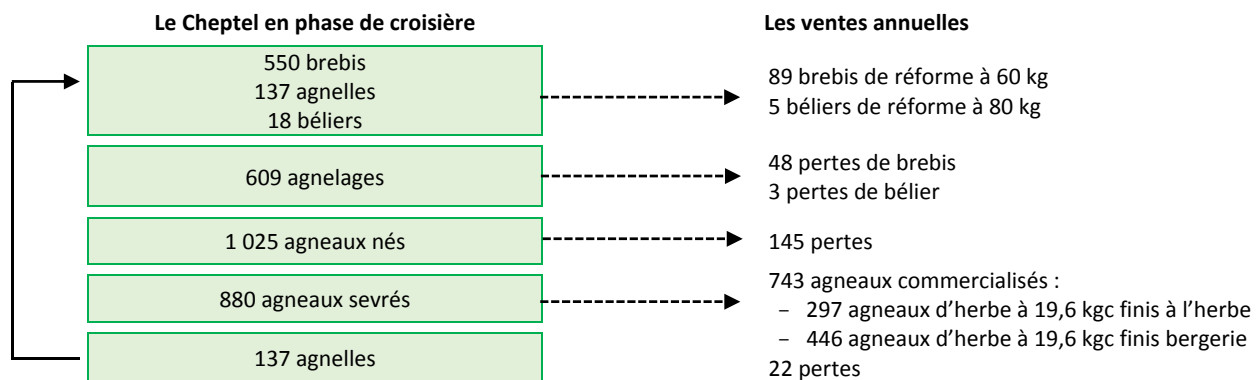
Les surfaces en herbe sont valorisées au printemps avec un chargement de 15 brebis/ha d'herbe. 35 ha sont récoltés en foin (dont 10 ha de fauche précoce) et 10 ha en regain pour alimenter les brebis en hiver. La valorisation de la surface en herbe est de 6,3 tonnes de MS/ha.

Les agneaux sont pesés et allotés afin de commercialiser les têtes de lot sans complémentation (vente de mi-juillet à mi-août). Les autres reçoivent une complémentation en pâture de 60 à 90 kg d'aliment 17% MAT. Pour une commercialisation jusqu'à la mi-octobre.

ASSOLEMENT ET RENDEMENT

- 75 ha de SAU → Prairies Permanentes : 75 ha
- Chargement : 1,3 UGB/ha de SFP

Schéma de fonctionnement 97 UGB – 687 brebis (630 Effectif Moyen Présent)



Les performances

Résultats techniques de reproduction	
Fertilité	89 %
Prolificté	168 %
Mortalité agneaux	14 %
Productivité numérique	128 %
Productivité pondérale par EMP	27 kg
Réforme	13 %
Age première mise bas	14 mois

Concentré total
106 kg/EMP

Agneaux	Herbe
Age au sevrage	120 j
Age à la vente	181 j
GMQ	206 g/j
Poids de carcasse	19,6 kg
Concentré par agneau	52 kg
Brebis	
Concentré brebis par EMP	38 kg

LES RÉSULTATS ÉCONOMIQUES 2015 EN VITESSE DE CROISIÈRE

PRODUIT BRUT TOTAL	140 996 €
Viande ovine	112 418 €
89 brebis de réforme à 60 €	
5 béliers de réforme à 90 €	
297 agneaux finis à l'herbe : 19,60 kgc à 6,15 €/kg	
446 agneaux d'herbe finis bergerie : 19,60 kgc à 6,15 €/kg	
- 6 mâles reproducteurs achetés à 500 €	
2 205 kg de laine à 1,10 €/kg	
687 aides ovines à 15,25 € + majoration à 9 €	
500 aides ovines à 2 € de majoration des 500 premières	
Autres produits	9 882 €
50 ha ICHN à 92,63 €	
75 ha ICHN complément SF à 70 €	
DPU	18 697 €
75 ha à 249,29 €	

CHARGES	76 696 €
Charges opérationnelles	35 392 €
25 % du PB : 472 €/ha	
Animaux	32 772 €
Dont concentré : 19 069 €	
Dont véto : 6 492 €	
Surface fourragère	2 620 €
35 €/ha	
Charges de structure	41 304 €
29 % du PB : 551 €/ha	
(hors amortissement et frais financiers)	
Dont fermage	5 777 €
charges sociales	17 774 €
mécanisation	7 639 €
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	64 301 €
46 % du produit brut	

TRÉSORERIE	
Annuités	18 330 €
Soit 244 €/ha	29 % EBE
DISPONIBLE POUR :	
L'AUTOFINANCEMENT	9 870 €
LA FAMILLE	36 102 €

REVENU	
Amortissement	14 136 €
Frais financiers	3 666 €
RÉSULTAT COURANT	46 499 €

COMMENTAIRES DE L'ANNEE

Atelier OV

Le produit atteint 171 €/brebis grâce à de bons résultats techniques. Il est en hausse de 9 €. La maîtrise du poste concentré (avec achat d'aliment à 260 €/t pour les brebis) permet d'obtenir une marge brute de 120 €/brebis.

Economie globale

L'année 2015 a été marquée par une hausse des cours de l'agneau d'herbe de 3% et une baisse des aliments de 5% à 7%. Au final, l'EBE progresse de 6% par rapport à 2014.

L'efficacité économique est très bonne avec un EBE/PB de 46%. Le disponible est l'un des plus élevés avec 35 400 €/UTH.

INSTALLATION ET REPRISE

Montant du capital : 176 700 €, soit 2 356 €/ha.

Montant total de la reprise : 165 000 €

Elle se compose de :

- Cheptel 89 140 € : 10 185 € sur 10 ans à 2,5 %
- Bâtiment 35 340 € : 3 560 € sur 12 ans à 3,75 %
- Matériel 35 340 € : 4 983 € sur 8 ans à 3,75 %
- Stocks fourrages et avances aux cultures 15 900 € : 1 896 € sur 5 ans à 3,75 %.

Les annuités sont de 22 638 € durant les 5 premières années.

Le montant de la reprise est basé sur un cheptel avec une bonne valeur génétique et une partie des brebis gestantes, des bâtiments fonctionnels et du matériel en bon état.

Document édité par l'Institut de l'Élevage

149 rue de Bercy – 75595 Paris Cedex 12 – www.idele.fr
ISSN : en cours

Septembre 2016 – Référence Idele : 00 16 602 016

Réalisation : Isabelle Guigue

Crédit photos : Institut de l'Élevage, Chambres d'agriculture



Cas-type HO3

EN MONTAGNE VOSGIENNE, UN SYSTÈME OVIN SPÉCIALISÉ AVEC UNE PRODUCTION D'AGNEAUX D'HERBE EN VENTE DIRECTE



A partir d'une troupe de 300 brebis de type rustique



Une exploitation de 60 ha de SAU de qualité très moyenne, 100% en herbe avec un parcellaire généralement accidenté (zones rocheuses, fortes pentes ou landes arbustives). La main-d'œuvre est composée du chef d'exploitation à 0,7 UMO, avec une activité salariale à l'extérieure en complément de revenu.

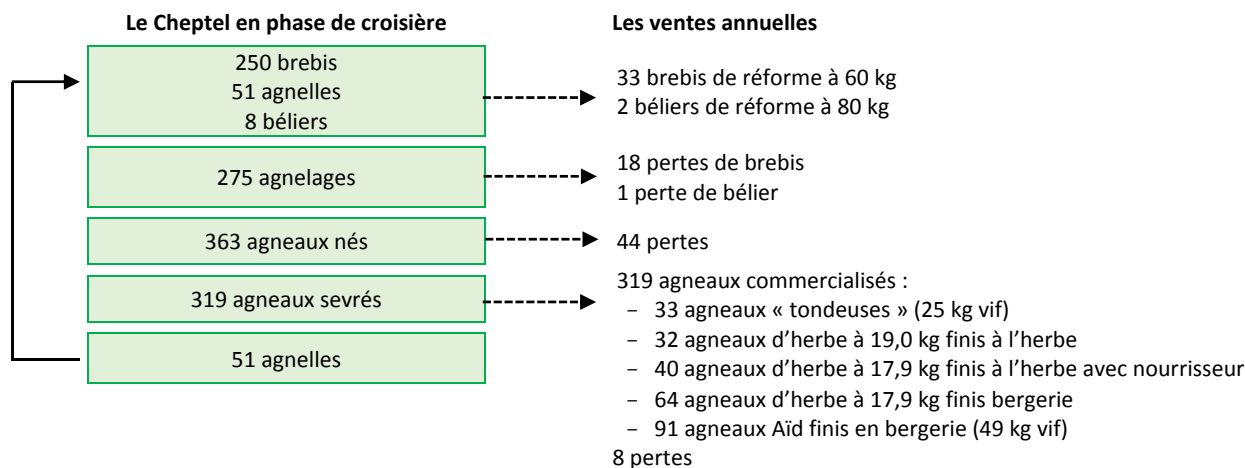
FONCTIONNEMENT DE LA TROUPE

Elle est composée de 300 brebis de race rustique ou F1 rustique avec un agnelage principal de fin février jusqu'au 15 mai. Les agnelles ne sont mises à la reproduction que la seconde année. Les surfaces sont uniquement composées de prairies permanentes et le parcellaire est de plus en plus regroupé au fil des années. La partie mécanisable ne représente que 50% de la surface, elle est utilisée majoritairement pour constituer les stocks fourragers avec ou non du matériel spécifique pour travailler dans les pentes. La troupe pâture les terrains les plus difficiles (pentes et zones rocheuses) composés de bruyères, fougères, genêts et ligneux qu'il faut entretenir manuellement afin d'éviter leur développement. La paille pour la litière est achetée. Les agneaux sont élevés à l'herbe, 25% sont engraisés sans complément. Parmi cette catégorie, il y a une quantité non négligeable d'agneaux vendus auprès de particuliers pour les parcs. Le restant des agneaux est fini à l'herbe avec un granulé distribué à l'aide de nourrisseurs ou rentrés en bergerie. La consommation de concentré par agneau est de 55 kg. Les ventes s'étalent de début mai à décembre.

ASSOLEMENT ET RENDEMENT

- 60 ha de SAU → Prairies Permanentes : 60 ha
- Chargement : 0,7 UGB/ha de SFP

Schéma de fonctionnement 44 UGB – 301 brebis (288 Effectif Moyen Présent)



Les performances

Résultats techniques de reproduction	
Fertilité	91 %
Prolificité	132 %
Mortalité agneaux	12 %
Productivité numérique	106 %
Productivité pondérale par EMP	20,6 kg
Réforme	11 %
Age première mise bas	23 mois

Concentré total
96 kg/EMP

Agneaux	Herbe
Age au sevrage	120 j
Age à la vente	210 j
GMQ	172 g/j
Poids de carcasse	19,4 kg
Concentré par agneau	55 kg
Brebis	
Concentré brebis par EMP	35 kg

LES RÉSULTATS ÉCONOMIQUES 2015 EN VITESSE DE CROISIÈRE

PRODUIT BRUT TOTAL	66 467 €	CHARGES	36 992 €
Viande ovine	41 160 €	Charges opérationnelles	16 800 €
33 brebis de réforme à 55 €		25 % du PB : 280 €/ha	
2 béliers de réforme à 90 €		Animaux	14 325 €
33 agneaux « tondeuses » à 80 € pièce		Dont concentré : 8 774 €	
32 agneaux finis à l'herbe : 19 kgc à 6,00 €/kg		Dont véto : 2 844 €	
40 agneaux d'herbe complétés : 17,90 kgc à 6,00 €/kg		Surface fourragère	2 474 €
64 agneaux d'herbe finis bergerie : 17,90 kgc à 6,00 €/kg		41 €/ha	
91 agneaux Aïd finis bergerie à 156 € pièce		Charges de structure	20 192 €
- 3 mâles reproducteurs achetés à 500 €		30 % du PB : 337 €/ha	
1 009 kg de laine à 1,10 €/kg		(hors amortissement et frais financiers)	
301 aides ovines à 15,25 € + majoration à 9 €		Dont fermage	3 631 €
301 aides ovines à 2 € de majoration des 500 premières		charges sociales	7 377 €
Autres produits	14 857 €	mécanisation	5 648 €
50 ha ICHN à 213,13 €			
60 ha ICHN complément SF à 70 €			
DPU	10 451 €	EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	29 475 €
60 ha à 174,18 €			44 % du produit brut
TRÉSORERIE			REVENU
Annuités	8 641 €	Amortissement	7 560 €
Soit 144 €/ha	29 % EBE	Frais financiers	1 728 €
DISPONIBLE POUR :		RÉSULTAT COURANT	20 187 €
L'AUTOFINANCEMENT	4 653 €		
LA FAMILLE	16 182 €		

COMMENTAIRES DE L'ANNEE

Atelier OV

Le produit atteint 151 €/brebis grâce à une valorisation en vente directe d'une partie des agneaux. En hausse de 8 € par rapport à 2014. La maîtrise du poste concentré permet d'obtenir une marge brute de 95 €/brebis.

Economie globale

L'année 2015 a été marquée par une hausse des cours de l'agneau d'herbe et une baisse des aliments de 5 % à 7 %. Au final, l'EBE progresse de 9 % par rapport à 2014.

L'efficacité économique est bonne avec un EBE/PB de 44%. Le disponible est de 29 800 €/UTH.

INSTALLATION ET REPRISE

Montant du capital : 108 000 €, soit 1 800 €/ha.

Montant total de la reprise : 95 000 €

Elle se compose de :

- Cheptel 37 900 € : 4 330 € sur 10 ans à 2,5 %
- Bâtiment 19 400 € : 2 037 € sur 12 ans à 3,75 %
- Matériel 21 600 € : 3 175 € sur 8 ans à 3,75 %
- Stocks fourrage et avances aux cultures 16 100 € : 3 591 € sur 5 ans à 3,75 %.

Les annuités sont de 13 134 € durant les 5 premières années.

Le montant de la reprise est basé sur un cheptel avec une bonne valeur génétique et une partie des brebis gestantes, des bâtiments fonctionnels et du matériel en bon état.

Document édité par l'Institut de l'Élevage

149 rue de Bercy – 75595 Paris Cedex 12 – www.idele.fr
ISSN : en cours

Septembre 2016 – Référence Idele : 00 16 602 016

Réalisation : Isabelle Guigé

Crédit photos : Institut de l'Élevage, Chambres d'agriculture



Cas-type HO4

EN ZONE HERBAGÈRE, UN SYSTÈME OVIN SPÉCIALISÉ AVEC UNE PRODUCTION MIXTE D'AGNEAUX (35% BERGERIE, 65% HERBE)

A partir d'une troupe de 1 000 brebis en race lourde



Une exploitation de 170 ha de SAU dont 150 ha d'herbe. La main-d'œuvre est composée d'un couple comptant pour 2 UTH. Ce type d'exploitation peut se rencontrer avec un chef d'exploitation et un salarié.

FONCTIONNEMENT DE LA TROUPE

Une troupe de 1 000 brebis de race lourde, avec deux agnelages principaux en mars/avril (530 mises bas) et en octobre/novembre (240 mises bas). Les mises bas des agnelles et des brebis de repasse ont lieu début janvier.

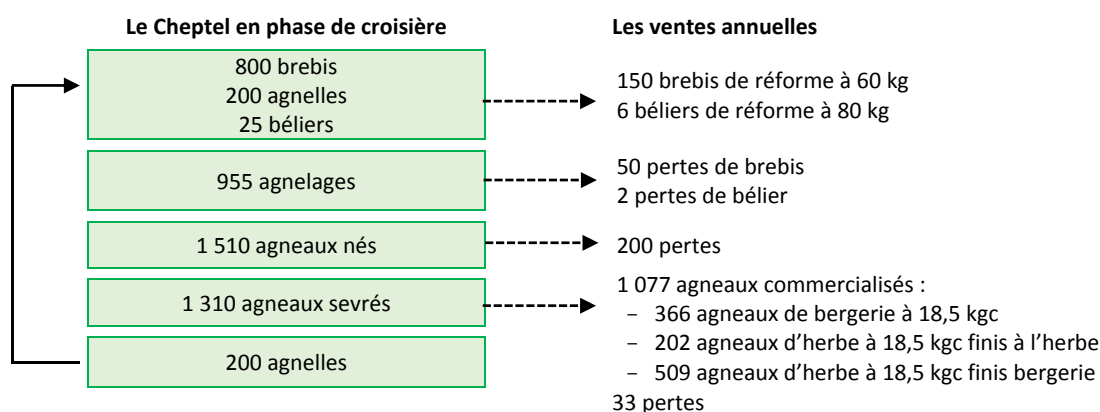
Les surfaces en herbe sont valorisées au printemps avec un chargement de 14 brebis/ha d'herbe. 70 ha sont récoltés en foin et 25 ha en regain pour alimenter les brebis en hiver.

Les agneaux élevés en bergerie consomment 85 kg d'aliment (50% céréales et 50% complémentaire 24% MAT) et sont commercialisés en mars/avril. 20% des agneaux sont finis à l'herbe alors que les autres reçoivent en complément 40 à 70 kg de concentré. Vente juillet à octobre.

ASSOLEMENT ET RENDEMENT

- **170 ha de SAU** → Blé : 10 ha à 65 qx/ha
Orge d'hiver : 5 ha à 60 qx/ha
Triticale : 5 ha à 65 qx/ha
Prairies Permanentes : 150 ha
- **Chargement : 1,1 UGB/ha de SFP**

Schéma de fonctionnement 160 UGB – 1 000 brebis (1 039 Effectif Moyen Présent)



Les performances

Résultats techniques de reproduction	
Fertilité	96 %
Prolificité	158 %
Mortalité agneaux	13 %
Productivité numérique	131 %
Productivité pondérale par EMP	23,3 kg
Réforme	15 %
Age première mise bas	14 mois

Concentré total
138 kg/EMP

Agneaux	Bergerie	Herbe
Age au sevrage	75 j	90 j
Age à la vente	130 j	175 j
GMQ	268 g/j	199 g/j
Poids de carcasse	18,5 kg	18,5 kg
Concentré par agneau	85 kg	38 kg
Brebis		
Concentré brebis par EMP	61 kg	

LES RÉSULTATS ÉCONOMIQUES 2015 EN VITESSE DE CROISIÈRE

PRODUIT BRUT TOTAL	215 478 €
Viande ovine	155 239 €
150 brebis de réforme à 55 €	
6 béliers de réforme à 90 €	
366 agneaux de bergerie : 18,49 kgc à 6,25 €/kg	
202 agneaux finis à l'herbe : 18,49 kgc à 6,00 €/kg	
509 agneaux d'herbe finis bergerie : 18,49 kgc à 6,00 €/kg	
- 8 mâles reproducteurs achetés à 500 €	
3 638 kg de laine à 1,10 €/kg	
1 000 aides ovines à 15,25 € + majoration à 9 €	
500 aides ovins à 2 € de majoration des 500 premières	
Culture de vente	18 175 €
10 ha de blé : 65 € qx à 15 €/qx	
5 ha d'orge d'hiver : 60 qx à 14 €/qx	
5 ha de triticale : 65 qx à 13 €/qx	
Autres produits	9 882 €
50 ha ICHN à 92,63 €	
75 ha ICHN complément SF à 70 €	
DPU	32 182 €
170 ha à 189,31 €	

CHARGES	138 710 €
Charges opérationnelles	65 525 €
30 % du PB : 385 €/ha	
Animaux	51 449 €
Dont concentré : 35 960 €	
Dont véto : 8 923 €	
Surface fourragère	6 540 €
44 €/ha	
Cultures	7 536 €
377 €/ha	
Charges de structure	73 185 €
34 % du PB : 430 €/ha	
(hors amortissement et frais financiers)	
Dont fermage	19 325 €
charges sociales	17 076 €
mécanisation	18 295 €

EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	76 768 €
	36 % du produit brut

TRÉSORERIE	
Annuités	28 012 €
Soit 165 €/ha	36 % EBE
DISPONIBLE POUR :	
L'AUTOFINANCEMENT	15 083 €
LA FAMILLE	33 672 €

REVENU	
Amortissement	26 894 €
Frais financiers	5 602 €
RÉSULTAT COURANT	44 271 €

COMMENTAIRES DE L'ANNEE

Atelier OV

Le produit est légère augmentation à 160 €/brebis grâce à de bons résultats techniques et l'augmentation du prix des agneaux d'herbe en 2014.

Le poste aliment est en baisse (baisse de 5% de l'aliment brebis et de 14% du complémentaire 24 % MAT). La marge brute est de 102 €/brebis (+6€ par rapport à 2014).

Economie globale

La marge brute cultures (530 €/ha) est stable. L'EBE progresse de 4 % par rapport à 2014.

L'efficacité économique est correcte avec un EBE/PB de 36%. Le disponible est de 24 400 €/UTH.

INSTALLATION ET REPRISE

Montant du capital : 384 200 €, soit 2 260 €/ha.

Montant total de la reprise : 329 000 €

Elle se compose de :

- Cheptel 129 175 € : 14 759 € sur 10 ans à 2,5 %
- Bâtiment 57 630 € : 6 052 € sur 12 ans à 3,75 %
- Matériel 84 524 € : 12 425 € sur 8 ans à 3,75 %
- Stocks fourrage et avances aux cultures 57 630 € : 12 854 € sur 5 ans à 3,75 %.

Les annuités sont de 46 091 € durant les 5 premières années.

Le montant de la reprise est basé sur un cheptel avec une bonne valeur génétique et une partie des brebis gestantes, des bâtiments fonctionnels et du matériel en bon état.

Document édité par l'Institut de l'Élevage

149 rue de Bercy – 75595 Paris Cedex 12 – www.idele.fr
ISSN : en cours

Septembre 2016 – Référence Idele : 00 16 602 016

Réalisation : Isabelle Guigue

Crédit photos : Institut de l'Élevage, Chambres d'agriculture



Cas-type HLO2

EN ZONE HERBAGÈRE, UN SYSTÈME BOVINS LAIT- OVINS AVEC UNE PRODUCTION D'AGNEAUX D'HERBE

A partir d'une troupe de 375 brebis en race lourde et 41 vaches laitières pour un quota de 250 000 l lait



Une exploitation de 120 ha de SAU dont 95 ha d'herbe. Les terres sont de bonne qualité, peu sèches. La main-d'œuvre est composée de 1,9 UTH. Ce type d'exploitation se rencontre avec un chef d'exploitation et de la main-d'œuvre complémentaire pour la traite et les agnelages.

FONCTIONNEMENT DE LA TROUPE

Une troupe de 375 brebis de race lourde, avec un agnelage en mars/avril (270 mises bas). Les mises bas des agnelles et des brebis de repasses ont lieu mi-avril (85 mises bas).

Les surfaces en herbe sont valorisées avec un chargement de 7,8 brebis/ha au printemps (en pâturage simultané avec les bovins, soit 38 ares/UGB au total). L'atelier ovin consomme 86 tonnes de matière sèche sur les 284 récoltées.

Pourquoi mettre en place des ovins ?

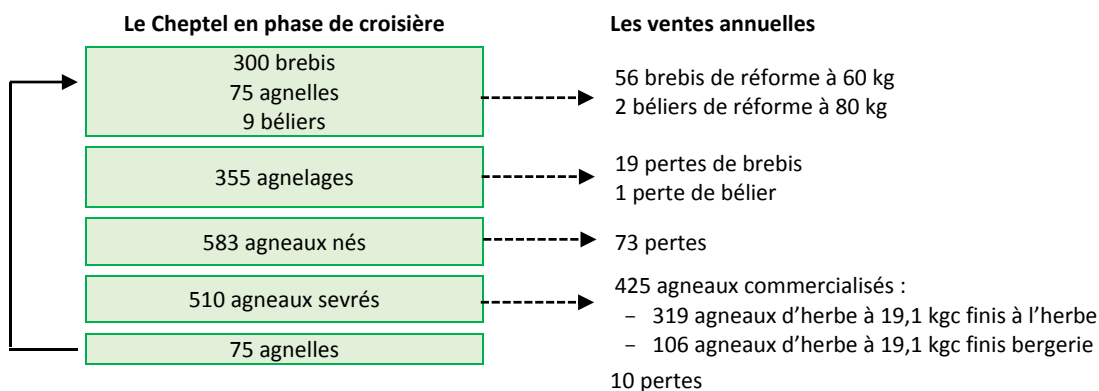
- Pour valoriser l'herbe avec une production bénéficiant d'aide couplée (AO, ICHN selon le zonage) et qui reste bien placée économiquement. Elle demande peu de capital, avec un retour investissement rapide.
- Pour optimiser le pâturage avec une complémentarité bovins/ovins et un intérêt sur le parasitisme.
- Par goût pour la production et pour valoriser la main-d'œuvre disponible sur l'exploitation.

25 % des agneaux sont vendus au sevrage sans complémentation, les autres reçoivent entre 40 et 70 kg de concentré.

ASSOLEMENT ET RENDEMENT

- **120 ha de SAU** → Blé : 9,5 ha à 60 qx/ha
Orge d'hiver : 5,5 ha à 55 qx/ha
Bandes enherbées : 0,5 ha
Maïs ensilage : 9,5 ha à 11 tMS/ha
Prairies Permanentes : 95 ha
- **Chargement : 1,2 UGB/ha de SFP**

Schéma de fonctionnement 129 UGB – 375 brebis (363 Effectif Moyen Présent) – 41 vaches laitières (73 UGB)



Les performances

Résultats techniques de reproduction	
Fertilité	95 %
Prolificté	164 %
Mortalité agneaux	13 %
Productivité numérique	136 %
Productivité pondérale par EMP	27 kg
Réforme	15 %
Age première mise bas	13 mois

Concentré total
128 kg/EMP

Agneaux	Herbe
Age au sevrage	120 j
Age à la vente	160 j
GMQ	225 g/j
Poids de carcasse	19,1 kg
Concentré par agneau	45 kg
Brebis	
Concentré brebis par EMP	64 kg

LES RÉSULTATS ÉCONOMIQUES 2015 EN VITESSE DE CROISIÈRE

PRODUIT BRUT TOTAL 197 467 € Viande ovine 63 232 € 56 brebis de réforme à 60 € 2 béliers de réforme à 90 € 319 agneaux finis à l'herbe : 19,11 kgc à 6,15 €/kg 106 agneaux d'herbe finis bergerie : 19,11 kgc à 6,15 €/kg - 3 mâles reproducteurs achetés à 500 € 1 269 kg de laine à 1,10 €/kg 375 aides ovines à 15,25 € + majoration à 9 € 375 aides ovins à 2 € de majoration des 500 premières Production laitière 96 000 € Lait : 250 m ³ à 320 €/m ³ 12 vaches de réforme : 300 kg 2,50 €/kg 3 génisses pleines : 1 100 € 2 génisses vides : 750 € 19 veaux mâles : 40 € Culture de vente 12 785 € 9,5 ha de blé : 60 qx à 15 € 5,5 ha d'orge d'hiver : 55 qx à 14 € DPU 25 450 € 120 ha à 212,08 €	CHARGES 127 967 € Charges opérationnelles 62 551 € 32 % du PB : 521 €/ha Animaux 48 174 € Ovins 16 928 € Dont concentré : 10 548 € Dont véto : 3 544 € Bovins lait 31 247 € Surface fourragère 8 713 € 83 €/ha Culture 5 664 € 365 €/ha Charges de structure 65 416 € 33 % du PB : 545 €/ha (hors amortissement et frais financiers) Dont fermage 13 641 € charges sociales 15 121 € mécanisation 16 655 €
	EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION 69 500 € 35 % du produit brut
TRÉSORERIE Annuités 25 671 € Soit 214 €/ha 37 % EBE	REVENU Amortissement 27 720 € Frais financiers 5 134 €
DISPONIBLE POUR : L'AUTOFINANCEMENT 13 823 € LA FAMILLE 30 007 €	RÉSULTAT COURANT 36 646 €

COMMENTAIRES DE L'ANNEE

Atelier OV

Le produit atteint 169 €/brebis grâce à de bons résultats techniques. Malgré la hausse du prix des agneaux, il est en baisse de 1 € à cause de la perte de la PHAE.

Le poste aliment est en baisse (baisse de 7% de l'aliment agneaux). La marge brute est de 116 €/brebis (- 2 € par rapport à 2014).

Economie globale

La marge brute du lait baisse de 23 % à 235 €/1000 l, alors que la marge cultures est stable à 460 €/ha. L'EBE baisse de 16 % par rapport à 2014.

L'efficacité économique est correcte avec un EBE/PB de 35%. Le disponible est de 23 100 €/UTH.

INSTALLATION ET REPRISE

Montant du capital : 396 000 €, soit 3 300 €/ha.

Montant total de la reprise : 338 000 €

Elle se compose de :

- Cheptel 156 000 € : 17 820 € sur 10 ans à 2,5 %
- Bâtiment 99 000 € : 10 400 € sur 12 ans à 3,75 %
- Matériel 55 400 € : 8 140 € sur 8 ans à 3,75 %
- Stocks fourrage et avances aux cultures 27 700 € : 6 180 € sur 5 ans à 3,75 %.

Les annuités sont de 42 550 € durant les 5 premières années.

Le montant de la reprise est basé sur un cheptel avec une bonne valeur génétique et une partie des brebis gestantes, des bâtiments fonctionnels et du matériel en bon état.

Document édité par l'Institut de l'Élevage

149 rue de Bercy – 75595 Paris Cedex 12 – www.idele.fr
ISSN : en cours

Septembre 2016 – Référence Idele : 00 16 602 016

Réalisation : Isabelle Guigou

Crédit photos : Institut de l'Élevage, Chambres d'agriculture



Cas-type HBVO

EN ZONE HERBAGÈRE, UN SYSTÈME BOVINS VIANDE-OVINS AVEC UNE PRODUCTION D'AGNEAUX D'HERBE

A partir d'une troupe de 251 brebis en race lourde et 52 vaches allaitantes en système naisseur



Une exploitation de 100 ha de SAU tout en herbe. Les terres sont de bonne qualité, peu séchantes. La main-d'œuvre est composée de 1,5 UTH. Ce type d'exploitation se rencontre avec un chef d'exploitation et de la main-d'œuvre complémentaire pour les agnelages.

FONCTIONNEMENT DE LA TROUPE

Une troupe de 250 brebis de race lourde (dont 50 antenaises), avec un agnelage en mars/avril (238 mises bas). Les mises bas des agnelles ont lieu mi-avril.

Les surfaces en herbe sont valorisées avec un chargement de 4,7 brebis/ha au printemps (en pâturage simultané avec les bovins, soit 38 ares/UGB au total). 186 tonnes de matière sèche sont récoltées sur 56 ha en 1^{ère} coupe et 6 ha de regain. L'atelier ovin en consomme 39 tonnes.

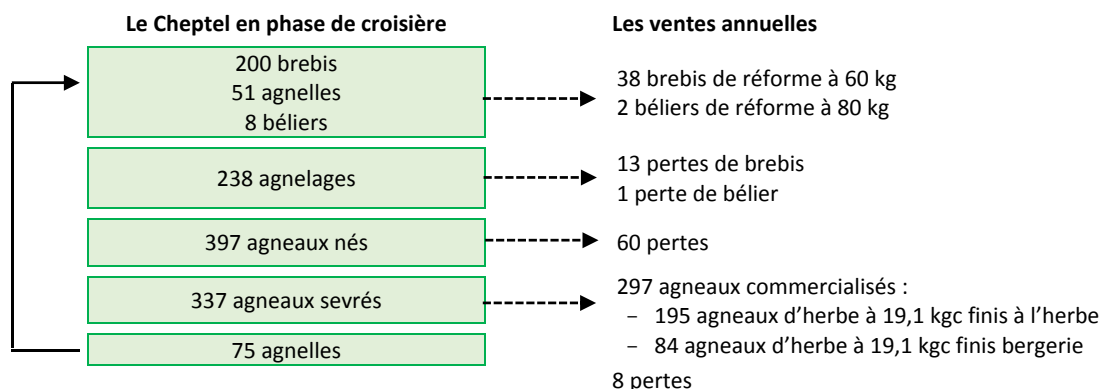
Les deux derniers mois de gestation, les brebis reçoivent 1,2 kg de foin et 500 g de concentré par jour (200 g pour les fœtus simples et 600 g pour les autres). Le 1^{er} mois de lactation a lieu en bergerie. Les brebis reçoivent 1,9 kg de foin et 1,1 kg de concentré par jour (0,8 kg à 1,4 kg en fonction du nombre d'agneaux).

Les brebis sortent avec leurs agneaux mi-avril, sans complémentation. Le sevrage des agneaux a lieu à la mi-juillet. 70% des agneaux ne sont pas complétés. Les 30% restant sont finis en bergerie avec 50 kg de concentrés.

ASSOLEMENT ET RENDEMENT

- 100 ha de SAU → Prairies Permanentes : 100 ha
- Chargement : 1,2 UGB/ha de SFP

Schéma de fonctionnement 116 UGB – 251 brebis (224 Effectif Moyen Présent) – 52 vaches allaitantes (81 UGB)



Les performances de l'atelier ovin

Résultats techniques de reproduction	
Fertilité	95 %
Prolificité	167 %
Mortalité agneaux	15 %
Productivité numérique	134 %
Productivité pondérale par EMP	29 kg
Réforme	15 %
Age première mise bas	13 mois

Concentré total
87 kg/EMP

Agneaux	Herbe
Age au sevrage	120 j
Age à la vente	200 j
GMQ	180 g/j
Poids de carcasse	19,1 kg
Concentré par agneau	13 kg
Brebis	
Concentré brebis par EMP	67 kg

LES RÉSULTATS ÉCONOMIQUES 2015 EN VITESSE DE CROISIÈRE

PRODUIT BRUT TOTAL	134 423 €	CHARGES	80 644 €
Viande ovine	41 170 €	Charges opérationnelles	30 166 €
38 brebis de réforme à 60 €		22 % du PB : 302 €/ha	
2 béliers de réforme à 90 €		Animaux	25 806 €
195 agneaux finis à l'herbe : 19,09 kgc à 6,15 €/kg		Ovins	10 080 €
84 agneaux d'herbe finis bergerie : 19,09 kgc à 6,15 €/kg		Dont concentré :	13 190 €
- 3 mâles reproducteurs achetés à 500 €		Dont véto :	6 261 €
787 kg de laine à 1,10 €/kg		Bovins	15 726 €
251 aides ovines : 15,25 € + majoration à 9 €		Surface fourragère	4 360 €
251 aides ovines à 2 € de majoration des 500 premières		44 €/ha	
Viande bovine	67 818 €	Charges de structure	50 477 €
10 vaches de réforme : 380 kg à 3,96 €/kg		38 % du PB : 505 €/ha	
0,7 taureaux de réforme : 600 kgc à 2,80 €/kg		(hors amortissement et frais financiers)	
13,5 génisses de viande : 370 kgc à 4,45 €/kg		Dont fermage	11 368 €
9 broutards : 300 kgv à 2,88 €/kg		charges sociales	11 647 €
16 broutards : 320 kgv à 2,88 €/kg		mécanisation	12 731 €
- 0,7 mâles reproducteurs achetés à 2 900 €			
0 PMTVA : 8 834 €			
Autres produits	8 813 €		
50 ha ICHN à 71,25 €			
75 ha ICHN complément SF à 70 €			
DPU	16 622 €	EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	53 779 €
100 ha à 166,20 €			40 % du produit brut
TRÉSORERIE			REVENU
Annuités	17 475 €	Amortissement	23 100 €
Soit 175 €/ha	32 % EBE	Frais financiers	3 495 €
DISPONIBLE POUR :		RÉSULTAT COURANT	27 184 €
L'AUTOFINANCEMENT	9 410 €		
LA FAMILLE	26 895 €		

COMMENTAIRES DE L'ANNEE

Atelier OV

Le produit atteint 170 €/brebis grâce à de bons résultats techniques. Il est en hausse de 5€ grâce à l'augmentation du prix de l'agneau.

La maîtrise du poste concentré (avec achat d'aliment à 260 €/t pour les brebis) permet d'obtenir une marge brute de 125 €/brebis.

Economie globale

La marge brute bovine est stable à 650 €/UGB. L'EBE progresse de 2,5 % par rapport à 2014.

L'efficacité économique est bonne avec un EBE/PB de 40%.

Le disponible est de 24 200 €/UTH.

INSTALLATION ET REPRISE

Montant du capital : 330 000 €, soit 3 300 €/ha.

Montant total de la reprise : 302 000 €

Elle se compose de :

- Cheptel 150 000 € : 17 140 € sur 10 ans à 2,5 %
- Bâtiment 83 000 € : 8 660 € sur 12 ans à 3,75 %
- Matériel 46 000 € : 6 800 € sur 8 ans à 3,75 %
- Stocks fourrages et avances aux cultures 23 000 € : 5 150 € sur 5 ans à 3,75 %.

Les annuités sont de 37 750 € durant les 5 premières années.

Le montant de la reprise est basé sur un cheptel avec une bonne valeur génétique et une partie des brebis gestantes, des bâtiments fonctionnels et du matériel en bon état.

Document édité par l'Institut de l'Élevage

149 rue de Bercy – 75595 Paris Cedex 12 – www.idele.fr
ISSN : en cours

Septembre 2016 – Référence Idele : 00 16 602 016

Réalisation : Isabelle Guigé

Crédit photos : Institut de l'Élevage, Chambres d'agriculture



Cas-type PO

EN ZONE DE PLAINE, UN SYSTÈME CÉRÉALIER OVIN AVEC 45 % D'HERBE VALORISÉE AVEC UNE PRODUCTION MIXTE D'AGNEAUX



A partir d'une troupe de 550 brebis en races lourdes, une production de 60 % d'agneaux de bergerie et 40 % d'herbe



Une exploitation de 150 ha de SAU dont 69 ha d'herbe. La main-d'œuvre est composée d'un couple comptant pour 1,5 UTH. Ce type d'exploitation peut se rencontrer avec un chef d'exploitation et un salarié à mi-temps.

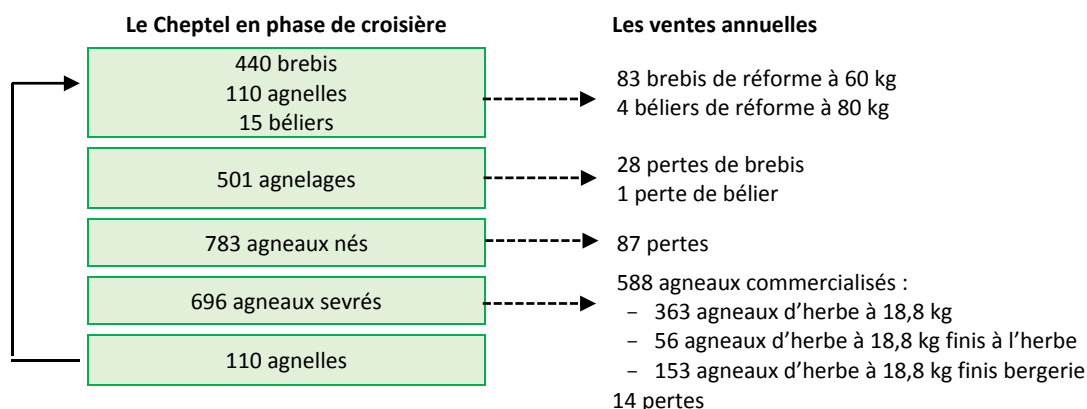
FONCTIONNEMENT DE LA TROUPE

Une troupe de 550 brebis de race lourde, avec deux agnelages principaux en octobre/novembre (234 mises bas) et en mars/avril (158 mises bas). Les mises bas des agnelles et des brebis de repasse ont lieu mi-décembre (109 mises bas). Les surfaces en herbe sont valorisées au printemps avec un chargement de 15 brebis/ha d'herbe. 31 ha sont récoltés en foin et 20 ha en regain pour alimenter les brebis en hiver. Les agneaux élevés en bergerie consomment 90 kg d'aliment (aliment du commerce) et sont commercialisés en février/avril. Pour les agneaux d'herbe, 25 % sont finis ans complémentation alors que les autres reçoivent à l'herbe et/ou en bergerie en moyenne 53 kg de concentrés. L'aliment du commerce peut-être remplacé par un aliment fermier.

ASSOLEMENT ET RENDEMENT

- 150 ha de SAU →
 - Blé : 27 ha à 70 qx/ha
 - Colza : 27 ha à 35 qx/ha
 - Orge d'hiver : 26,5 ha à 70 qx/ha
 - Bandes enherbées : 0,5 ha
 - Prairies Permanentes : 69 ha
- **Chargement : 1,25 UGB/ha de SFP**

Schéma de fonctionnement 86 UGB – 550 brebis (555 Effectif Moyen Présent)



Les performances de l'atelier ovin

Résultats techniques de reproduction	
Fertilité	91 %
Prolificité	156 %
Mortalité agneaux	11 %
Productivité numérique	127 %
Productivité pondérale par EMP	23,5 kg
Réforme	15 %
Age première mise bas	14 mois

Concentré total
171 kg/EMP

	Bergerie	Herbe
Agneaux		
Age au sevrage	77 j	120 j
Age à la vente	130 j	165 j
GMQ	271 g/j	218 g/j
Poids de carcasse	18,8 kg	18,8 kg
Concentré par agneau	90 kg	40 kg
Brebis		
Concentré brebis par EMP	70 kg	

LES RÉSULTATS ÉCONOMIQUES 2015 EN VITESSE DE CROISIÈRE

PRODUIT BRUT TOTAL 207 612 €		CHARGES 135 314 €	
Viande ovine 86 903 €		Charges opérationnelles 70 579 €	
83 brebis de réforme à 55 €		34 % du PB : 471 €/ha	
4 béliers de réforme à 90 €		Animaux	32 728 €
379 agneaux de bergerie : 18,77 kgc à 6,25 €/kg		Dont concentré : 24 560 €	
56 agneaux finis à l'herbe : 18,77 kgc à 6,00 €/kg		Dont véto : 4 648 €	
153 agneaux d'herbe finis bergerie : 18,77 kgc à 6,00 €/kg		Surface fourragère	5 658 €
- 5 mâles reproducteurs achetés à 500 €		82 €/ha	
1 944 kg de laine à 1,10 €/kg		Culture	32 193 €
550 aides ovines : 15,25 € + majoration à 9 €		397 €/ha	
500 aides ovins à 2 € de majoration des 500 premières		Charges de structure 64 735 €	
Culture de vente 88 066 €		31 % du PB : 432 €/ha	
27,00 ha de blé : 70 qx à 15 €		(hors amortissement et frais financiers)	
26,50 ha d'orge d'hiver : 70 qx à 14 €		Dont fermage	14 031 €
27,00 ha de colza : 35 qx à 35 €		charges sociales	16 315 €
30,52 t de paille : 22 €/t		mécanisation	16 431 €
DPU 32 642 €			
150 ha à 217,61 €		EXCÉDENT BRUT D'EXPLOITATION 72 298 €	
		35 % du produit brut	
TRÉSORERIE		REVENU	
Annuités 26 990 €		Amortissement	25 200 €
Soit 180 €/ha	37 % EBE	Frais financiers	5 398 €
DISPONIBLE POUR :		RÉSULTAT COURANT 41 700 €	
L'AUTOFINANCEMENT 14 533 €			
LA FAMILLE 30 775 €			

COMMENTAIRES DE L'ANNEE

Atelier OV

Le produit atteint 158 €/brebis grâce à de bons résultats techniques et l'augmentation du prix des agneaux d'herbe de 3% en 2015.

Le poste aliment est en baisse (baisse de 14% du complémentaire 24 % MAT et de 7% du concentré agneaux). La marge brute est de 88 €/brebis (+ 9 € par rapport à 2014).

Economie globale

La marge brute cultures (690 €/ha) est en hausse de 5 %. L'EBE progresse de 6 % par rapport à 2014.

L'efficacité économique reste correcte avec un EBE/PB de 35% (en hausse de 1 pt). Le disponible est de 30 200 €/UTH.

INSTALLATION ET REPRISE

Montant du capital : 360 000 €, soit 2 400 €/ha.

Montant total de la reprise : 309 000 €

Elle se compose de :

- Cheptel 75 000 € : 8 569 € sur 10 ans à 2,5 %
- Bâtiment 79 200 € : 8 317 € sur 12 ans à 3,75 %
- Matériel 100 800 € : 14 817 € sur 8 ans à 3,75 %
- Stocks fourrage et avances aux cultures 54 000 € : 12 045 € sur 5 ans à 3,75 %.

Les annuités sont de 43 749 € durant les 5 premières années.

Le montant de la reprise est basé sur un cheptel avec une bonne valeur génétique et une partie des brebis gestantes, des bâtiments fonctionnels et du matériel en bon état.

Document édité par l'Institut de l'Élevage

149 rue de Bercy – 75595 Paris Cedex 12 – www.idele.fr
ISSN : en cours

Septembre 2016 – Référence Idele : 00 16 602 016

Réalisation : Isabelle Guigé

Crédit photos : Institut de l'Élevage, Chambres d'agriculture



Cas-type CVO1 – race prolifique

UN SYSTÈME CÉRÉALIER-OVIN EN ZONE DE PLAINES AVEC UNE PRODUCTION D'AGNEAUX DE BERGERIE

Une troupe de 500 brebis de race prolifique avec un agnelage/an et une conduite fourragère intensive mais autonome (1,7 UGB/ha)



Une exploitation de 250 ha de SAU dont 45 ha d'herbe non labourable. La main-d'œuvre est composée de 2 chefs d'exploitation au sein d'un GAEC. Ce type d'exploitation peut se rencontrer avec un chef d'exploitation et un salarié à plein temps. Les ovins servent à valoriser les prairies permanentes et à conforter le revenu. La main-d'œuvre disponible en hiver a permis de développer cet atelier complémentaire.

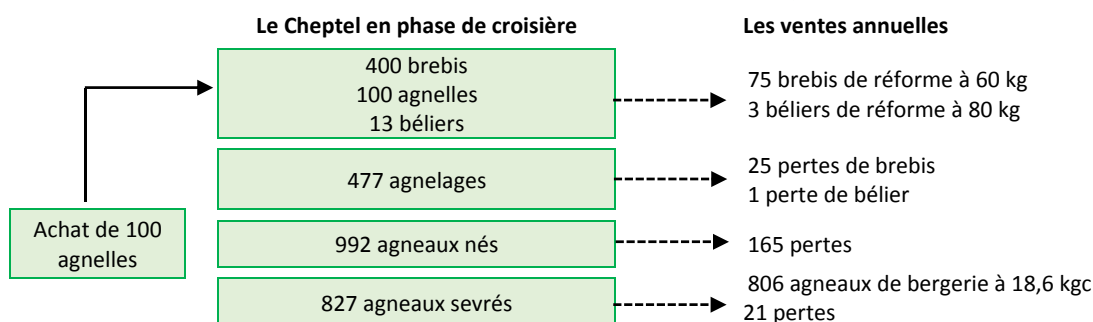
FONCTIONNEMENT DE LA TROUPE

Une troupe de 500 brebis de race prolifique, avec un agnelage principal du 20 août au 15 octobre (320 brebis). Les mises bas des agnelles et des brebis de repasse ont lieu du 15 décembre au 15 février. Les surfaces en herbe sont valorisées par les brebis en gestation avec un chargement de 20 brebis/ha d'herbe. La récolte de foin est réalisée sur 20 ha, dont 15 ha récoltés en regain. Les brebis sont rentrées en bâtiment dès le 5 août, ce qui laisse la possibilité de faire une récolte d'automne derrière le pâturage. Les stocks hivernaux en fourrage sont basés sur le foin et la paille. Les rations sont corrigées avec des céréales prélevées et du tourteau. Les agneaux sont élevés en bergerie, ils consomment 84 kg d'aliment complet et de la paille à volonté. Ils sont commercialisés de décembre à juin, avec un poids moyen de 18,6 kg de carcasse. Les agnelles sont achetées en février et restent en bergerie jusqu'au 1^{er} mai, puis sont mises en pâture avec une complémentation suivant la disponibilité en herbe (300 g de céréales sur la moitié de la période de pâture).

ASSOLEMENT ET RENDEMENT

- 250 ha de SAU →
 - Blé : 70 ha à 70 qx/ha
 - Colza : 73 ha à 35 qx/ha
 - Orge d'hiver : 40 ha à 70 qx/ha
 - Orge de printemps : 21 ha à 55 qx/ha
 - Bande enherbées : 1 ha
 - Prairies Permanentes : 45 ha
- **Chargement : 1,7 UGB/ha de SFP**

Schéma de fonctionnement 78 UGB – 500 brebis (503 Effectif Moyen Présent)



Les performances

Résultats techniques de reproduction	
Fertilité	95 %
Prolificité	208 %
Mortalité agneaux	17 %
Productivité numérique	165 %
Productivité pondérale par EMP	29,8 kg
Réforme	15 %
Age première mise bas	15 mois

Concentré total
261 kg/EMP

Agneaux	Bergerie
Age au sevrage	80 j
Age à la vente	125 j
GMQ	288 g/j
Poids de carcasse	18,6 kg
Concentré par agneau	84 kg
Brebis	
Concentré brebis par EMP	119 kg

LES RÉSULTATS ÉCONOMIQUES 2015 EN VITESSE DE CROISIÈRE

PRODUIT BRUT TOTAL	374 869 €	CHARGES	251 442 €
Viande ovine	96 140 €	Charges opérationnelles	131 780 €
75 brebis de réforme à 55 €		35 % du PB : 527 €/ha	
3 béliers de réforme à 90 €		Animaux	42 126 €
806 agneaux de bergerie : 18,60 kg à 6,25 €/kg		Dont concentré : 34 976 €	
- 4 mâles reproducteurs achetés à 500 €		Dont véto : 3 950 €	
1 760 kg de laine à 1,10 €/kg		Surface fourragère	6 534 €
500 aides ovines : 15,25 € + majoration à 9 €		145 €/ha	
500 aides ovins à 2 € de majoration des 500 premières		Cultures	83 120 €
		405 €/ha	
Cultures de vente	223 271 €	Charges de structure	119 662 €
70 ha de blé : 70 qx à 15,00 €		32 % du PB : 479 €/ha	
40 ha d'orge d'hiver : 70 qx à 14,00 €		(hors amortissement et frais financiers)	
73 ha de colza : 35 qx à 35 €		Dont fermage	28 419 €
21 ha d'orge de printemps : 55 qx à 16,50 €		charges sociales	22 806 €
94,93 t de paille à 22 €		mécanisation	40 375 €
DPU	55 458 €		
250 ha à 221,83 €			
		EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	123 427 €
			33 % du produit brut
TRÉSORERIE		REVENU	
Annuités	48 733 €	Amortissement	39 550 €
Soit 195 €/ha	39 % EBE	Frais financiers	9 747 €
DISPONIBLE POUR :		RÉSULTAT COURANT	74 131 €
L'AUTOFINANCEMENT	26 241 €		
LA FAMILLE	48 453 €		

COMMENTAIRES DE L'ANNEE

Atelier OV

Le produit atteint 192 €/brebis grâce à de bons résultats techniques et à l'augmentation des aides ovines de 7,6 % par rapport à 2014.

Le poste aliment est en baisse (baisse de 14% du complémentaire 24 % MAT et de 7% du concentré agneaux). La marge brute est de 95 €/brebis (plus 10 € par rapport à 2014).

Economie globale

La marge brute cultures (684 €/ha) est en hausse de 6 %. L'EBE progresse de 8 % par rapport à 2014.

L'efficacité économique gagne 2 points, avec un EBE/PB à 33%. Le disponible est de 37 300 €/UTH.

INSTALLATION ET REPRISE

Montant du capital : 565 000 €, soit 2 260 €/ha.

Montant total de la reprise : 468 950 €

Elle se compose de :

- Cheptel 73 450 € : 8 392 € sur 10 ans à 2,5 %
- Bâtiment 84 750 € : 8 900 € sur 12 ans à 3,75 %
- Matériel 180 800 € : 26 577 € sur 8 ans à 3,75 %
- Stocks fourrages et avances aux cultures 129 950 € : 28 986 € sur 5 ans à 3,75 %.

Les annuités sont de 72 855 € durant les 5 premières années, soit 36 428 € par chef d'exploitation.

Le montant de la reprise est basé sur un cheptel avec une bonne valeur génétique et une partie des brebis gestantes, des bâtiments fonctionnels et du matériel en bon état.

Document édité par l'Institut de l'Élevage

149 rue de Bercy – 75595 Paris Cedex 12 – www.idele.fr
ISSN : en cours

Septembre 2016 – Référence Idele : 00 16 602 016

Réalisation : Isabelle Guigou

Crédit photos : Institut de l'Élevage, Chambres d'agriculture



Cas-type CVO2 – 1,8 UGB/ha

UN SYSTÈME CÉRÉALIER-OVIN EN ZONE DE PLAINES AVEC UNE PRODUCTION D'AGNEAUX DE BERGERIE

Une troupe de 400 brebis de race lourde avec un agnelage/an et une conduite fourragère intensive mais autonome



Une exploitation de 170 ha de SAU dont 35 ha d'herbe non labourable. La main-d'œuvre est composée d'un couple comptant pour 1,5 UTH ou d'un chef d'exploitation et un salarié à mi-temps. Les terres labourables sont d'un bon potentiel agronomique.

Les ovins servent à valoriser les prairies permanentes et à conforter le revenu. La main-d'œuvre disponible en hiver a permis de développer cet atelier complémentaire.

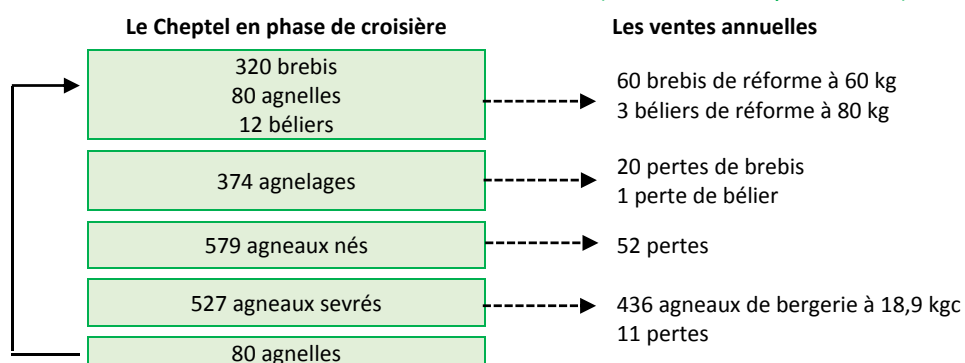
FONCTIONNEMENT DE LA TROUPE

Une troupe de 400 brebis de race lourde, avec un agnelage principal à partir du 15 octobre jusqu'à fin novembre (250 brebis). Les mises bas des agnelles et des brebis de repasse ont lieu du 15 décembre au 1^{er} mars. Les surfaces en herbe sont valorisées uniquement par des brebis taries avec un chargement de 20 brebis/ha d'herbe. La récolte de foin est réalisée sur 15 ha, dont 8 ha seront récoltés en regain. Les stocks hivernaux en fourrage grossier sont basés sur le foin récolté et la paille alimentaire. Les rations sont ajustées avec de la paille (distribuée en libre-service pour simplifier le travail) et corrigées avec des céréales prélevées et du tourteau. Les agneaux sont élevés en bergerie, consomment 86 kg d'aliment complet et de la paille à volonté. Ils sont commercialisés du 15 janvier à fin juin, avec un poids moyen de 18,9 kg de carcasse. Les agnelles restent en bergerie jusqu'au 15 mai, puis sont mises en pâture avec une complémentation suivant la disponibilité en herbe (400 g de céréales sur la moitié de la période de pâture).

ASSOLEMENT ET RENDEMENT

- 170 ha de SAU →
 - Blé : 42,5 ha à 70 qx/ha
 - Colza : 42,5 ha à 35 qx/ha
 - Orge d'hiver : 25 ha à 70 qx/ha
 - Maïs grain : 23 ha à 80 qx/ha
 - Bandes enherbée : 2 ha
 - Prairies Permanentes : 35 ha
- **Chargement : 1,8 UGB/ha de SFP**

Schéma de fonctionnement 63 UGB – 400 brebis (406 Effectif Moyen Présent)



Les performances

Résultats techniques de reproduction	
Fertilité	94 %
Prolificité	155 %
Mortalité agneaux	9 %
Productivité numérique	132 %
Productivité pondérale par EMP	24,5 kg
Réforme	15 %
Age première mise bas	15 mois

Concentré total	194 kg/EMP
-----------------	------------

Agneaux	Bergerie
Age au sevrage	77 j
Age à la vente	126 j
GMQ	284 g/j
Poids de carcasse	18,9 kg
Concentré par agneau	86 kg
Brebis	
Concentré brebis par EMP	81 kg

LES RÉSULTATS ÉCONOMIQUES 2015 EN VITESSE DE CROISIÈRE

PRODUIT BRUT TOTAL	250 214 €	CHARGES	171 266 €
Viande ovine	65 039 €	Charges opérationnelles	88 059 €
60 brebis de réforme à 55 €		35 % du PB : 518 €/ha	
3 béliers de réforme à 90 €		Animaux	26 018 €
436 agneaux de bergerie : 18,86 kg à 6,25 €/kg		Dont concentré : 20 298 €	
- 4 mâles reproducteurs achetés à 500 €		Dont véto : 3 160 €	
1 420 kg de laine à 1,10 €/kg		Surface fourragère	5 210 €
400 aides ovines à 15,25 € + majoration à 9 €		149 €/ha	
400 aides ovins à 2 € de majoration des 500 premières		Culture	56 831 €
Culture de vente	146 085 €	421 €/ha	
42,5 ha de blé : 70 qx à 15 €		Charges de structure	83 207 €
25 ha d'orge d'hiver : 70 qx à 14 €		33 % du PB : 489 €/ha	
42,5 ha de colza : 35 qx à 35 €		(hors amortissement et frais financiers)	
23 ha de maïs grain : 80 qx à 13 €		Dont fermage	19 325 €
44,42 t de paille à 22 €/t		charges sociales	17 472 €
DPU	39 090 €	mécanisation	27 202 €
170 ha à 229,94 €			
		EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	78 948 €
			32 % du produit brut
TRÉSORERIE			REVENU
Annuités	32 528 €	Amortissement	26 894 €
Soit 191 €/ha	41 % EBE	Frais financiers	6 506 €
DISPONIBLE POUR :		RÉSULTAT COURANT	45 548 €
L'AUTOFINANCEMENT	17 515 €		
LA FAMILLE	28 905 €		

COMMENTAIRES DE L'ANNEE

Atelier OV

Le produit atteint 163 €/brebis grâce à de bons résultats techniques et à l'augmentation des aides ovines de 7,6 % par rapport à 2014.

Le poste aliment est en baisse (baisse de 14% du complémentaire 24 % MAT et de 7% du concentré agneaux). La marge brute est de 85 €/brebis (plus 9 € par rapport à 2014).

Economie globale

La marge brute cultures (660 €/ha) est en hausse de 10 %. L'EBE progresse de 11 % par rapport à 2014.

L'efficacité économique gagne 3 points, avec un EBE/PB à 32%. Le disponible est de 30 900 €/UTH.

INSTALLATION ET REPRISE

Montant du capital : 384 000 €, soit 2 260 €/ha.

Montant total de la reprise : 319 000 €

Elle se compose de :

- Cheptel 57 630 € : 6 585 € sur 10 ans à 2,5 %
- Bâtiment 57 630 € : 6 052 € sur 12 ans à 3,75 %
- Matériel 115 260 € : 16 943 € sur 8 ans à 3,75 %
- Stocks fourrages et avances aux cultures 88 366 € : 19 710 € sur 5 ans à 3,75 %.

Les annuités sont de 49 290 € durant les 5 premières années.

Le montant de la reprise est basé sur un cheptel avec une bonne valeur génétique et une partie des brebis gestantes, des bâtiments fonctionnels et du matériel en bon état.

Document édité par l'Institut de l'Élevage

149 rue de Bercy – 75595 Paris Cedex 12 – www.idele.fr
ISSN : en cours

Septembre 2016 – Référence Idele : 00 16 602 016

Réalisation : Isabelle Guigé

Crédit photos : Institut de l'Élevage, Chambres d'agriculture



Cas-type CVO2 intensif – 3,2 UGB/ha

UN SYSTÈME CÉRÉALIER-OVIN EN ZONE DE PLAINES AVEC UNE PRODUCTION D'AGNEAUX DE BERGERIE

Une troupe de 400 brebis de race lourde avec un agnelage/an,
un chargement très élevé, une conduite non autonome avec achat
de foin et de luzerne déshydratée



Une exploitation de 170 ha de SAU dont 20 ha d'herbe non labourable. La main-d'œuvre est composée d'un couple comptant pour 1,5 UTH ou d'un chef d'exploitation et un salarié à mi-temps. Les terres labourables sont d'un bon potentiel agronomique et les prairies sont situées en coteau séchant. Les ovins servent à valoriser les prairies permanentes et à conforter le revenu. La main-d'œuvre disponible en hiver a permis de développer cet atelier complémentaire.

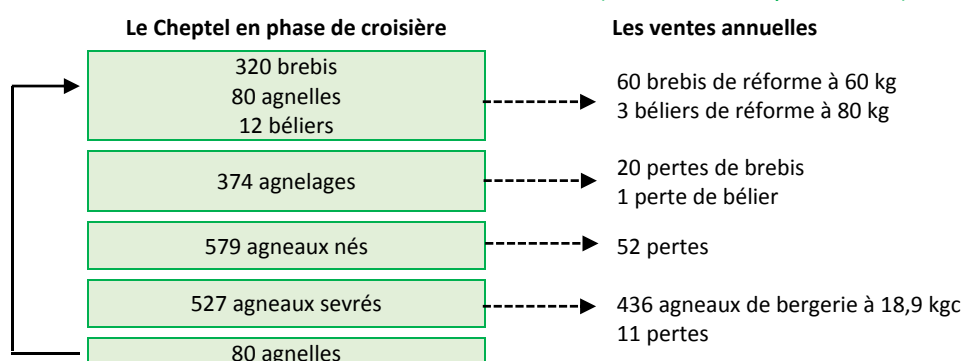
FONCTIONNEMENT DE LA TROUPE

Une troupe de 400 brebis de race lourde, avec un agnelage principal à partir du 15 octobre jusqu'à fin novembre (250 brebis). Les mises bas des agnelles et des brebis de repasse ont lieu début janvier au 15 février. Les surfaces en herbe sont valorisées uniquement par des brebis tarées avec un chargement de 25 brebis/ha d'herbe. Seul 4 ha sont récoltés en foin, afin d'éviter le gaspillage d'herbe sur pied. Les stocks hivernaux en fourrage grossier sont basés principalement sur de la paille alimentaire, de la luzerne déshydratée et du foin acheté (53 tonnes). Ce dernier est utilisé pour alimenter les brebis après sevrage, il est distribué en libre-service pour simplifier le travail. Les agneaux sont élevés en bergerie, consomment 89 kg d'aliment complet et de la paille à volonté. Ils sont commercialisés du 15 janvier à fin juin, avec un poids moyen de 18,9 kg de carcasse. Les agnelles restent en bergerie jusqu'au 15 juin, puis sont remises sur une pâture saine avec une complémentation en concentré au parc.

ASSOLEMENT ET RENDEMENT

- 170 ha de SAU →
 - Blé : 50 ha à 70 qx/ha
 - Colza : 50 ha à 35 qx/ha
 - Orge d'hiver : 25 ha à 70 qx/ha
 - Maïs grain : 23 ha à 80 qx/ha
 - Bandes enherbées : 2 ha
 - Prairies Permanentes : 20 ha
- Chargement : 3,2 UGB/ha de SFP

Schéma de fonctionnement 63 UGB – 400 brebis (406 Effectif Moyen Présent)



Les performances

Résultats techniques de reproduction	
Fertilité	94 %
Prolificité	155 %
Mortalité agneaux	9 %
Productivité numérique	132 %
Productivité pondérale par EMP	24,5 kg
Réforme	15 %
Age première mise bas	14 mois

Concentré total
268 kg/EMP

Agneaux	Bergerie
Age au sevrage	77 j
Age à la vente	126 j
GMQ	284 g/j
Poids de carcasse	18,9 kg
Concentré par agneau	88 kg
Brebis	
Concentré brebis par EMP	152 kg

LES RÉSULTATS ÉCONOMIQUES 2015 EN VITESSE DE CROISIÈRE

PRODUIT BRUT TOTAL	269 145 €	CHARGES	187 854 €
Viande ovine	65 039 €	Charges opérationnelles	104 055 €
60 brebis de réforme à 55 €		39 % du PB : 612 €/ha	
3 béliers de réforme à 90 €		Animaux	36 947 €
436 agneaux de bergerie : 18,86 kgc à 6,25 €/kg		Dont concentré : 25 927 €	
- 4 mâles reproducteurs achetés à 500 €		Dont véto : 3 160 €	
1 420 kg de laine à 1,10 €/kg		Surface fourragère	3 736 €
400 aides ovines à 15,25 € + majoration à 9 €		187 €/ha	
400 aides ovines à 2 € de majoration des 500 premières		Culture	63 372 €
		422 €/ha	
Culture de vente	163 110 €	Charges de structure	83 798 €
50 ha de blé : 70 qx à 15 €		31 % du PB : 493 €/ha	
25 ha d'orge d'hiver : 70 qx à 14 €		(hors amortissement et frais financiers)	
50 ha de colza : 35 qx à 35 €		Dont fermage	19 325 €
23 ha de maïs grain : 80 qx à 13 €		charges sociales	18 063 €
42,74 t de paille à 22 €/t		mécanisation	27 202 €
DPU	40 996 €		
170 ha à 241,15 €			
		EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	81 292 €
			30 % du produit brut
TRÉSORERIE		REVENU	
Annuités	34 989 €	Amortissement	26 894 €
Soit 206 €/ha	43 % EBE	Frais financiers	6 998 €
DISPONIBLE POUR :		RÉSULTAT COURANT	47 400 €
L'AUTOFINANCEMENT	18 840 €		
LA FAMILLE	27 463 €		

COMMENTAIRES DE L'ANNEE

Atelier OV

Le produit atteint 163 €/brebis grâce à de bons résultats techniques et à l'augmentation des aides ovines de 7,6 % par rapport à 2014.

Le poste aliment est en baisse (baisse de 5% de la luzerne déshydratée et de 7% du concentré agneaux). La marge brute est de 61 €/brebis (plus 9 € par rapport à 2014).

Economie globale

La marge brute cultures (660 €/ha) est en hausse de 10 %. L'EBE progresse de 11 % par rapport à 2014.

L'efficacité économique gagne 2 points, avec un EBE/PB à 30%. Le disponible est de 30 900 €/UTH.

INSTALLATION ET REPRISE

Montant du capital : 384 000 €, soit 2 260 €/ha.

Montant total de la reprise : 319 000 €

Elle se compose de :

- Cheptel 57 630 € : 6 585 € sur 10 ans à 2,5 %
- Bâtiment 57 630 € : 6 052 € sur 12 ans à 3,75 %
- Matériel 115 260 € : 16 943 € sur 8 ans à 3,75 %
- Stocks fourrages et avances aux cultures 88 366 € : 19 710 € sur 5 ans à 3,75 %.

Les annuités sont de 49 290 € durant les 5 premières années.

Le montant de la reprise est basé sur un cheptel avec une bonne valeur génétique et une partie des brebis gestantes, des bâtiments fonctionnels et du matériel en bon état.

Document édité par l'Institut de l'Élevage

149 rue de Bercy – 75595 Paris Cedex 12 – www.idele.fr
ISSN : en cours

Septembre 2016 – Référence Idele : 00 16 602 016

Réalisation : Isabelle Guigue

Crédit photos : Institut de l'Élevage, Chambres d'agriculture



CARNET D'ADRESSES

Pour les chambres d'agricultures		
Jean-Pierre SAULET-MOES Alsace	03 88 19 17 33 06 83 32 20 22	jp.saulet@alsace.chambagri.fr
Laurent KELLER Meurthe et Moselle	03 83 93 34 79 06 82 69 83 41	laurent.keller@meurthe-et-moselle.chambagri.fr
Pascal CARILLET Meuse	03 29 83 30 01 06 75 75 30 12	pascal.carillet@meuse.chambagri.fr
Christelle VAILLANT Moselle	03 87 66 12 46 06 80 61 85 80	christelle.vaillant@moselle.chambagri.fr
Dominique CANDAU Vosges	03 29 29 23 17 06 87 78 92 33	dominique.candau@vosges.chambagri.fr
Aline ROULEAU Ardennes	03 24 33 71 27 06 25 01 05 62	aline.rouleau@ardennes.chambagri.fr
Alain DEMOULIN Marne	03 26 64 08 13 06 72 07 53 08	alain.demoulin@marne.chambagri.fr
Marine ROSSELLE Haute-Marne	03 25 87 79 45 06 70 42 36 36	mrosselle@haute-marne.chambagri.fr
Lucie LEGROUX Franche-Comté	03 63 08 51 09 06 27 31 01 57	lucie.legroux@franche-comte.chambagri.fr

Pour l'Institut de l'Élevage		
Gilles SAGET Alsace, Lorraine, Champagne- Ardenne et Franche-Comté	03 83 93 39 17	gillet.saget@idele.fr

MAXIMISER VOS CHANCES DE RÉUSSITE : simuler votre projet avec OVIPLAN

Pour vous aider à construire votre projet, un outil de simulation est à votre disposition auprès du conseiller spécialisé de votre Chambre d'Agriculture.

Il vous aidera à définir le type d'atelier ovin le plus approprié à votre exploitation en fonction de vos objectifs.

Document édité par l'Institut de l'Élevage

149 rue de Bercy – 75595 Paris Cedex 12 – www.idele.fr

Septembre 2016 – ISSN : en cours

Référence Idele : 00 16 602 016 – Réalisation : Isabelle Guigue

Crédit photos : Institut de l'Élevage, Chambres d'agriculture

INOSYS – RÉSEAUX D'ÉLEVAGE

Un dispositif partenarial associant des éleveurs et des ingénieurs de l'Institut de l'Élevage et des Chambres d'agriculture pour produire des références sur les systèmes d'élevages.

Ce document a été élaboré grâce au soutien du Ministère de l'Agriculture (CasDAR). La responsabilité des financeurs ne saurait être engagée vis-à-vis des analyses et commentaires développés dans cette publication.

